



DECISION DU BUREAU
Séance du 9 décembre 2022.

Date de la convocation : 30 novembre 2022
Nombre de membres : 18
En exercice : 17
Présents : 12
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 0

Le vendredi 9 décembre 2022
Les membres du bureau,
légalement convoqués,
se sont réunis à la mairie de Portet-sur-Garonne
sous la présidence de Monsieur Thierry SUAUD,
Président du SDEHG.

Étaient présents : Mesdames Jennifer COURTOIS PERISSE, Anne Marie FEVRIER, Janine GIBERT, Messieurs Jean-Jacques ALMERO, Robert BARBREAU, Denis BEZIAT, Patrick BOUBE, Philippe FUSEAU, Marc LASSERRE, Raoul RASPEAU, Claude SARRALIE, et Thierry SUAUD.

Étaient absents excusés : Madame Martine BONHOMME, Messieurs Max CAZARRE, Guillaume DEBEAURAIN, Patrice RIVAL et Thierry SAVIGNY.

Décision n°BU202267 : Programme LED Haute-Garonne 2026 ++

Nomenclature : 8.8 Environnement

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Marc LASSERRE **est nommé secrétaire de séance**, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS202023 en date du 9 octobre 2020 du Comité Syndical concernant les attributions de délégation au Bureau conférant, notamment, la délégation pour établir les programmes de travaux dans la limite des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement inscrits au budget,

Vu le règlement d'intervention du SDEHG adopté par le comité syndical du 26 octobre 2022;

Considérant que le Comité Syndical a arrêté le 17 mars 2022, pour la réalisation d'un programme LED Haute-Garonne 2026 ++ de 3800 points lumineux, une autorisation de programme de 3 000 000 € TTC sur la base d'une participation du SDEHG moyenne de 10%, soit 300 000 € TTC ;

Considérant qu'au 28 novembre 2022, les 96 opérations du programme *LED Haute-Garonne 2026 ++* de la liste proposées ci-après portent sur 15 500 points lumineux, un taux d'économie d'énergie moyen de 82% et une participation du SDEHG de 224 000 € TTC ;

Monsieur le Président présente les éléments de la note de synthèse adressée aux membres du Bureau avec la convocation, notamment que :

- Le programme *LED Haute-Garonne 2026 ++* a été conçu afin de diminuer les dépenses liées à la fourniture d'électricité des points lumineux rénovés d'au minimum 10 %, après prise en compte de l'annuité d'investissement correspondant aux travaux. Le SDEHG prend en charge le cas échéant la partie des travaux permettant d'arriver à cet objectif de 10%.
- Le premier appel d'offres relatif à ce programme ayant permis d'obtenir un prix particulièrement compétitif, lors de sa séance du 2 juin 2022, le Bureau du SDEHG a décidé d'affecter, au titre de la solidarité départementale, une partie des gains obtenus au financement de futures tranches du programme ++, l'autre partie des gains étant attribuée aux opérations du marché en question. A cet effet, les annuités communales relatives à ces opérations ont été calculées sur la base de 450 € HT par point lumineux posé.
- Le calcul des 12 annuités communales des opérations suivantes pourrait être basé sur le même principe, à savoir :
 1. Le montant de l'annuité communale est calculé afin de garantir à la commune une économie de dépenses de 10%.
 2. Si le montant de cette annuité est supérieur au coût de l'annuité des travaux, calculée suivant les règles en vigueur au SDEHG, le montant de l'annuité communale est ramené au montant de l'annuité travaux, sans que le coût de pose et fourniture pris en compte pour le calcul de l'annuité travaux ne puisse être inférieur à 450 €/point lumineux. Dans ce cas, l'économie de dépenses devient supérieure à 10% et le SDEHG en informe la commune.
- Pour les communes qui souhaiteraient verser leurs 12 annuités en une seule fois, le principe de calcul exposé ci-dessus resterait applicable, les contributions communales relevant de la section de fonctionnement.
- Il est proposé de mentionner les économies de dépenses de fonctionnement réalisés par les communes dans la liste des opérations retenues au programme *LED Haute-Garonne 2026 ++* qui devient la suivante :

Commune	Opération	Nombre de points lumineux	Economies financières
ANTIGNAC	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	16	49%
ANTIGNAC	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	35	10%
AURIGNAC	Programme ++ appareils routier tranche 1	13	55%
AUSSONNE	Programme ++ appareils routier tranche 1	142	57%
AUSSONNE	Programme LED 2026++ - Lanternes routières sur mât et sur poteau béton/bois	557	41%
AUZEVILLE-TOLOSANE	Programme ++ appareils routiers tranche 1	354	14%
BALMA	Simulation LED++ / Rénovation de l'éclairage public de type "bulle" de la Rue Bourdette	25	10%
BALMA	Simulation LED++ / Rénovation de l'éclairage public de type boules des Rues Santos-Dumont, Guillaumet, Blanc et Doret	56	18%
BOULOGNE-SUR-GESSE	Programme LED H-G 2026 ++ Rénovation lanternes routières	132	35%
BOUTX	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	69	23%
BOUTX	Programme ++ appareils routier tranche 1	5	56%
BOUTX	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026 ++	65	10%
BRAX	Programme ++ appareils routiers	263	24%
CADOURS	Programme LED ++ Routier (sur mât acier et sur poteau en béton).	130	13%
CARBONNE	Programme ++ appareils routier tranche 1	219	60%
CASTANET-TOLOSAN	Programme LED 2026 ++ appareils boules	334	18%
CAUJAC	Programme ++ - Appareils routiers sur poteaux en béton armé	78	22%
COLOMIERS	Programme ++ appareils routier tranche 1	232	59%
COLOMIERS	Programme LED 2026 ++ appareils décoratifs (tranche 1)	600	21%
CUGNAUX	Programme LED 2026 ++ - appareils routiers (tranche 1)	219	58%
DAUX	Programme ++ appareils routier tranche 1	6	56%

Commune	Opération	Nombre de points lumineux	Economies financières
EAUNES	Demande de travaux - programme ++ appareils routiers	558	23%
ENCAUSSE-LES-THERMES	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	141	10%
ESCALQUENS	Programme ++ appareils routier tranche 1	145	59%
FLOURENS	Programme ++ appareils routier tranche 1	38	55%
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES	Renovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	2	31%
FRONTIGNAN-DE-COMMINGES	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	23	11%
FROUZINS	Programme LED ++ / Rénovation de 160 lanternes de type Bulle	160	10%
GAILLAC-TOULZA	Programme ++ appareils routiers sur poteaux en béton armé	58	11%
GOUAUX-DE-LARBOUST	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	56	10%
GOUAUX-DE-LARBOUST	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	16	20%
GOUAUX-DE-LUCHON	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	29	21%
GOUAUX-DE-LUCHON	Rénovation Lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	2	31%
GRENADE	Programme LED 2026 ++ - Projet centre ville (Remplacement de 166 Lanternes de style).	170	25%
GRENADE	Programme ++ appareils routier tranche 1	49	57%
GRENADE	Programme LED 2026++ - Rénovation des lanternes routières sur poteaux béton et bois.	356	17%
JUZET-D'IZAUT	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	12	21%
JUZET-D'IZAUT	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	2	10%
LA SALVETAT-SAINT-GILLES	Programme LED 2026 ++ - Appareils décoratifs (Tranche 1).	223	32%
LABEGE	Programme ++ route de Baziège, avenue Louis Coudert et Chemin Collège Périgord	58	57%
LAGARDELLE-SUR-LEZE	Simulation LED++ / Rénovation de l'éclairage public dans divers secteurs	56	17%
LAGRACE-DIEU	Programme ++ - Appareils routiers sur poteaux en béton armé	32	13%
LASSERRE-PRADERE	Rénovation routier EP Programme 2026 ++	102	39%
LAUZERVILLE	Simulation LED++ / Rénovation de l'éclairage public de la commande PA Coteaux de la Tuilerie	41	10%
LEGE	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	27	17%
LEGE	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	4	15%
LEGUEVIN	Programme ++ appareils routier tranche 1	180	57%
LEVIGNAC	Rénovation routier EP Programme 2026++	146	25%
L'ISLE-EN-DODON	Lanternes de style - Programme LED 2026++	67	41%
L'ISLE-EN-DODON	Lanternes routières - Programme LED 2026++	208	40%
LOURDE	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	58	10%
LOURDE	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	9	23%
L'UNION	programme LED HG 2026++ - Remplacement des lanternes routières sur support béton	674	10%
MARTRES-DE-RIVIERE	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	78	22%
MARTRES-TOLOSANE	Programme LED ++ appareils routiers	254	23%
MELLES	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	70	17%
MONDONVILLE	Rénovation routier EP Programme 2026++	294	38%
MONTJOIRE	Rénovation de l'éclairage public rue de la Vielle côte LED++	15	15%
MONTRABE	Rénovation des luminaires routiers par des luminaires LED 40W - Programme LED 2026++	207	24%
MURET	Programme ++ appareils routier tranche 1	102	57%
NAILLOUX	Programme LED ++ appareils routiers	172	32%
PINSAGUEL	Programme LED ++ / Rénovation des lanternes type ROUTIER	382	41%
PINSAGUEL	Programme LED ++ / Rénovation des lanternes BULLE	261	10%
PINS-JUSTARET	Programme ++ appareils routier tranche 1	59	57%
PINS-JUSTARET	Rénovation des lanternes sur mâts aiguilles des parkings - LED++	125	10%
PLAISANCE-DU-TOUCH	Programme ++ appareils routiers sur poteaux en béton armé	621	21%
PORTET-SUR-GARONNE	Programme ++ appareils routier tranche 1	384	55%
PORTET-SUR-GARONNE	Programme ++ lanternes de style le long de la promenade Baron Ritay	26	11%
PORTET-SUR-GARONNE	Programme ++ appareils type boules	430	23%
PUYDANIEL	Programme ++ - Appareils routiers sur poteaux en béton armé	34	10%
QUINT-FONSEGRIVES	Programme LED++ / 193 PL RESIDENTIEL type BULLE	193	10%
QUINT-FONSEGRIVES	Remplacement de luminaires type "boule" secteur Côtes de Fonsegrives - tranche 2	51	10%

Commune	Opération	Nombre de points lumineux	Economies financières
QUINT-FONSEGRIVES	Programme ++ appareils routier tranche 1	23	56%
ROQUETTES	LED++ / Lanternes résidentielles	582	10%
ROQUETTES	Programme LED++ / Lanternes routières	421	39%
SAINT-CEZERT	Programme LED ++ appareils routiers	85	39%
SAINT-GAUDENS	Programme ++ appareils routier tranche 1	94	56%
SAINT-JEAN	Programme ++ appareils routier tranche 1	102	57%
SAINT-JEAN	Programme ++ appareils de type boule au domaine des Pins, des Planes, Charle de Gaulle, Eluard, Bessayre, Verdale Led++	258	10%
SAINT-JEAN	Programme ++ luminaires 400 W sur les axes principaux	11	71%
SAINT-LOUP-CAMMAS	Remplacement des lanternes SHP - Programme LED ++	27	10%
SAINT-LYS	Programme ++ appareils routier tranche 1	123	57%
SAINT-LYS	Programme LED ++ / Rénovation des lanternes de type Bulle	273	10%
SAINT-MAMET	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	39	41%
SAINT-MAMET	Rénovation lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	5	23%
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Simulation LED++ / Lanternes routières	944	35%
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	Simulation LED++ / Résidentiel type BULLE	353	10%
SAINT-PE-D'ARDET	Programme ++ appareils routier tranche 1	12	35%
SEILH	Programme 2026++ - Appareils routiers et lanternes de style	349	40%
SEILHAN	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	37	10%
SIGNAC	Rénovation lanternes routières - Programme LED H-G 2026++	21	10%
SIGNAC	Rénovation Lanternes STYLE - Programme LED H-G 2026++	4	20%
TOURNEFEUILLE	Programme ++ appareils routier tranche 1	81	57%
VALLEGUE	Programme LED ++	45	10%
VILLEMUR-SUR-TARN	Rénovation des appareils énergivores SHP 150 W dans le cadre du programme LED++	66	50%
VILLENEUVE-TOLOSANE	Programme ++ appareils routiers tranche 1	542	45%

Le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne


DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

Article 1 : d'approuver le principe de calcul des contributions communales présenté ci-dessus ;

Article 2 : d'approuver la mise à jour de la liste des opérations retenues au programme LED Haute-Garonne 2026 ++ telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Thierry SUAUD



Vu et publié sur le site internet du SDEHG,
Le

16 JAN. 2023

Résultat du vote :

Pour	12
Contre	0
Abstention	0
Non-participation au vote	0

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulouse par courrier à l'adresse suivante 68 rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 07 ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 16/01/2023

Reçu en préfecture le 16/01/2023

Publié le



ID : 031-200075240-20221209-BU202267-DE